

DÉCISION DU MAIRE N°120 - 2024

SPECTACLES PROGRAMMÉS DANS LE CADRE DU FESTIVAL DU CONTE 2024

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-15 du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 relative aux délégations du conseil municipal consenties au Maire,

Considérant le souhait de la Ville d'organiser le Festival du conte 2024 et sur proposition de sa directrice artistique Marie-José Germain,

DÉCIDE

De signer des contrats avec :

- La CIE IZIDORIA – 10 rue Thevenet, esc 2A, 69004 LYON,
- La SARL FACE CACHEE – 51 rue Michel Ange, 59000 LILLE,
- L'association J'AI VU LOUISA – 72 boulevard Longchamp, 13001 MARSEILLE,
- L'association LAPIN BLANC – 10bis allée de l'Île Gloriette, 44000 NANTES,
- LEANDRE SL – c/Ferralers 8, 08310 ARGENTONA ESPAGNE.

Précise que les interventions seront les suivantes :

Le 8 mai 2024 :

- 10H30 : déambulation de « J'ai vu Louisa et Gaspard » (J'AI VU LOUISA), départ Place de l'Hôtel-de-Ville à Capbreton,
- 16H : représentation « Fly me to the moon », tout public en plein air (LEANDRE SL) au Mini golf.

Le 9 mai 2024 :

- 12H : représentation « Fly me to the moon », tout public en plein air (LEANDRE SL) au Mini golf,
- 15H40 : déambulation de « J'ai vu Louisa et Gaspard » (J'AI VU LOUISA), départ au Chapiteau, Esplanade de la liberté à Capbreton,

Le 10 mai 2024 :

- 19H00 : Apéro Conte de et par Myrian PELLICANE (CIE IZIDORIA) au Chapiteau, Esplanade de la liberté à Capbreton,
- 21h15 : spectacle « Les Darwiches conteurs » (SARL FACE CACHEE), salle PH'ART au Casino de Capbreton,

Le 11 mai 2024 :

- 10H30 et 11H10 : spectacle « Les petits téméraires » (LAPIN BLANC) au Chapiteau, Esplanade de la liberté à Capbreton,
- 15H00 : spectacle « La Tricoteuse de mots » (SARL FACE CACHEE), au Chapiteau, Esplanade de la liberté à Capbreton,

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le

ID : 040-21400655-20240503-20240513-CC



- 18H30, « Apéro Conte » intervention de Jihad DARWICHE (SARL FACE CACHEE), au Chapiteau, Esplanade de la liberté à Capbreton,

Dit que les montants de ces représentations pris en charge par la Ville, s'élèvent à 16118,93€ TTC hébergement, restauration et transport inclus, répartis comme ci-après et engagés sous les numéros suivants :

- EN24-01320 pour la COMPAGNIE IZIDORIA : 1045,83€
- EN24-01321 pour la SARL FACE CACHÉE : 4525€
- EN24-01322 pour l'association J'AI VU LOUISA : 3406,70€
- EN24-01323 pour l'association LAPIN BLANC: 811,40€
- EN24-01324 pour LEANDRE SL : 6330€

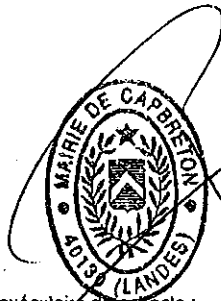
Dit que les autres modalités sont consignées dans les contrats de cession.

Ampliation sera transmise à Madame le comptable public.

Fait à Capbreton, le 3 mai 2024

Le-Maire,

Patrick LACLÉDÈRE



Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la publication, par courrier ou dépôt sur place à l'adresse Villa Naulibos - 50 cours Lycutey - 64100 Pau cedex ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr
- Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu à la prochaine réunion du conseil municipal et figurera au registre des décisions.

Décision transmise électroniquement le : 07/05/24

Certifié exécutoire pour avoir été transmis à la Sous-Préfecture le : 07/05/24

Affiché, le :

Notifié le :

Publié le 07/05/24